

## L'ÉMERGENCE DE LA DÉMOCRATIE DANS LA PROVINCE DU NORD-KIVU EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

**Isaac N'KANGO MAFUTA**

Assistant de 2ème Mandat,  
Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques,  
Université de SEPRMAD/GOMA, RD Congo

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** On the menu of this study is the issue related to the brakes of the emergence of democracy in North Kivu province. This space has become a battlefield where is rooted chronic evil incarnate glazed societal crisis of multifaceted violence. The latter is accompanied by a procession of cruelty on human lives. This state of affairs illustrates a province in the Democratic deficits despite efforts by governments, since the results are mixed for an inculturated democracy on the North-Kivusien area of the Democratic Republic of Congo.

**KEYWORDS:** Democratic Emergence, Democratic Tolerance, Indicators of Democracy in North Kivu, Rule of Law in North Kivu, Democracy inculturated.

**RESUME:** Au menu de cette étude, figure la question liée aux freins de l'émergence de la démocratie en province du Nord-Kivu. Cet espace est devenu un champ de bataille où s'enracine le mal chronique incarnant la crise sociétale émaillée de la violence multiforme. Cette dernière est accompagnée d'un cortège de cruautés sur les vies humaines. Cet état de faits illustre une province en déficits démocratique en dépit des efforts fournis par les gouvernants, car les résultats restent mitigés pour une démocratie inculturée sur l'espace Nord-Kivusien de la République Démocratique du Congo.

**MOTS-CLEFS:** Emergence démocratique, Tolérance démocratique, Indicateurs de la Démocratie au Nord-Kivu, Etat de droit au Nord-Kivu, Démocratie inculturée.

### 1 INTRODUCTION

L'objet de cette étude porte sur les freins de l'émergence de la démocratie dans la province du Nord-Kivu ; laquelle est devenue un champ de bataille où les canons fumaient, les droits humains violés et le nationalisme exacerbé.<sup>1</sup> Dans cette contrée de la république, les crises de société sont devenues un mal chronique avec leur cortège de cruauté à l'encontre de la personne humaine.

De plus, depuis plusieurs années, les expériences démocratiques au Nord-Kivu se soldent régulièrement par un échec retentissant comme si c'était une fatalité car l'état dans lequel il se trouve actuellement prouve suffisamment que le peuple de cette partie de la RDC traverse une période misérable très accentuée suite aux multiples tueries, viols, pillages

---

<sup>1</sup> Marzzi AHTISAA, *Démocratie et société civile dans l'Europe du futur*, Institut de Coopération internationale de la conférence allemande pour le développement, Berlin, 1999-2002, pp.37-38

systematiques, etc. qui sont perpétrés par les personnes indésirables. Ceci rend le peuple peureux, frustré, prisonnier, sans espoir de vie et n'attend que l'intervention du Messie pour quitter dans cet enfer.

Cette situation dramatique ci-haut soulevée, malgré sa dimension socio-politique, économique et culturelle sur le plan interne et externe, n'a pas du tout intéressé certains spécialistes en démocratie qui, pourtant avaient déjà écrit quelques documents sur ce domaine. C'est pourquoi, ces conditionnements de vie inhumaine, dégradante, voire chaotique, où les droits de l'homme ne sont plus respectés, a suscité notre curiosité scientifique en nous permettant de brosser quelques aspects en rapport avec l'émergence ou pas de la démocratie au Nord-Kivu.

L'intérêt que nous portons à cette étude est que nous voulons faire voir à la communauté toute entière ainsi qu'aux autorités politico-administratives tant nationales que provinciales que, en lisant ce travail, qu'elles sachent que le peuple Nord-kivussien est longtemps sévi ; d'où la démocratie n'existe pas dans sa province. Il faut alors le libérer et lui remettre une vie normale au même titre que d'autres créatures de Dieu vivant ailleurs.

En menant une telle étude, nous nous sommes assigné comme objectif principal de relever les problèmes majeurs qui bloquent l'émergence de la démocratie dans la province du Nord-Kivu.

Méthodologiquement, nous avons essayé de collecter des informations nécessaires sur base de questionnaire, documents consultés ; qui nous ont permis de mesurer ou d'apprécier le degré et/ou le niveau de la démocratie dans cette partie de la R.D Congo, tout en procédant par la vérification de l'existence des indicateurs de la démocratie ci-dessous, tels qu'énoncés dans la plateforme d'action de Beijing<sup>2</sup> :

- Des élections libres, équitables et régulières ;
- Un gouvernement responsable ;
- Un gouvernement ouvert et transparent ;
- La protection des droits de l'homme ;
- La participation des citoyens ;
- La participation des femmes.

A part l'introduction et la conclusion, les indicateurs de la démocratie, les obstacles à l'émergence de la démocratie constituent les grandes articulations de cet article.

## **2 LES INDICATEURS DE LA DEMOCRATIE**

Il existe des principes fondamentaux de la démocratie qui ne sont pas négociables. Nous nous garderons bien de dire que si tous les éléments que nous allons énumérer ci-dessous ne sont pas présents dans tel pays, ce dernier n'est pas une démocratie. De même ceci n'est pas une liste qui permettrait à un pays, une fois coché tous les éléments de s'auto-déclarer démocratique. Il doit aussi y avoir, de manière pérenne, une adhésion de la part du personnel politique aux principes fondamentaux de la démocratie.

Parmi ces derniers, citons :

### **2.1 DES ELECTIONS LIBRES EQUITABLES ET REGULIERES**

Un gouvernement démocratique est élu par le peuple. Les élections dans une démocratie doivent être ouvertes, indépendantes et impartiales. Elles doivent avoir lieu dans un esprit de respect, de sécurité individuelle et dans la protection du secret de bulletin de vote. L'intégrité du pouvoir électoral représente un facteur important de même que le degré d'équité et de justice du processus électoral envers ses citoyens.<sup>3</sup>

De ce qui précède, le fait que les gens soient de plus en plus écartés de l'exercice du pouvoir dans nos sociétés est l'un des nouveaux problèmes cruciaux. Beaucoup de gens sentent que le pouvoir est entrain de leur échapper pour disparaître dans un labyrinthe de systèmes, à tel point qu'ils ne prennent même plus la peine d'aller voter. Le pire de tout cela, c'est que

---

<sup>2</sup> Lire à cet égard : Plate forme d'action de Beijing, septembre 1995

<sup>3</sup> Plate forme déjà citée, pp.7-8

les mouvements anti-démocratiques, le nationalisme paranoïde et la xénophobie resurgissent aux quatre coins de la province du Nord-Kivu.

Par ailleurs, les élections ne sont qu'un appel à l'opinion publique. Sans elle, les élections ne sont que gesticulations. Elles n'ont aucune valeur. Les élections véritables supposent que des listes électorales aient été soigneusement élaborées ; que la population veille à ce que toute fraude soit évitée : les urnes transparentes. La population doit être présente par ses représentants aux procédures de comptage et de vérification des résultats. Ceux-ci doivent être sanctionnés par la haute cour de justice. Les parties mises en minorité sont tentées de contester les résultats lorsque ceux-ci n'ont pas été strictement contrôlés. L'opinion publique doit être tenue au courant des problèmes qui se sont posés lors du déroulement des élections.<sup>4</sup>

Au vu des paramètres ci-haut soulevés, la province du Nord-Kivu marche à l'encontre d'eux, car sa population a été trompée et manipulée du fait que les élections n'étaient qu'une comédie en ce sens que dans la ville de Goma et ses périphéries on a vu certains électeurs aveugles et analphabètes, voter pour les candidats qui n'étaient pas de leurs choix. En outre, dans les isoloirs, les agents de la CEI avaient des bouts de papiers portant des noms de leurs candidats chéris qu'il fallait distribuer à certaines personnes non informées et non instruites. De plus, des chuchotements, des soufflements des noms, des hachures de case de vote par empreinte digitale, pour ne citer que cela, étaient en vogue dans plusieurs centres de vote. Bref, en matière d'élection le peuple Nord-kivussien n'a pas été libre.

## 2.2 UN GOUVERNEMENT RESPONSABLE

Le pouvoir du gouvernement de mener des politiques et d'établir la législation sont des pouvoirs publics. En tant que tels, ils doivent répondre de leurs fonctions, de leurs devoirs et de leurs responsabilités. Ce pouvoir ne doit pas être utilisé arbitrairement et doit être exercé dans un cadre législatif qui, dans bien des pays, est la constitution. Celle-ci fournit des contrôles contre les abus du pouvoir de l'Etat et pour cela définir la séparation de l'exécutif, du législatif et du judiciaire.

Les différentes branches du gouvernement peuvent avoir le rôle de contrôle et de contre poids pour tout abus de pouvoir. Par exemple, le pouvoir judiciaire peut contrôler l'exercice du pouvoir mené par le législatif et l'exécutif. Ceci s'appelle la séparation des pouvoirs. Il statue sur la légalité des actions et des décisions du gouvernement. Dans une démocratie, personne ne peut être au-dessus de la loi. Cette adhésion à la règle de droit est primordiale pour un gouvernement responsable. En principe, un pays qui se veut démocratique doit faire la part des choses entre le pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire et pouvoir législatif.

En toute honnêteté, les magistrats du Nord-Kivu ainsi que les députés réunis au sein de l'Assemblée Provinciale, tous ne sont pas indépendants dans l'exercice de leurs fonctions, car pour la plupart des fois, ils sont corrompus. Tel fut le cas où les députés provinciaux, en date du mars 2007 ont fait une motion de défiance au gouverneur de province, mais parce que ce dernier leur a remis une colossale somme, ces parlementaires ont fermé leur bouche et l'hémorragie financière continue à se faire sentir dans le chef de ces autorités provinciales.

Du côté de la justice, c'est la même chose. Etant donné qu'elle est politisée pour le moment, il paraît difficile de connaître qui peut avoir raison pour telle ou telle autre affaire. Souvent elle subit des injonctions de la part de telle ou telle autre autorité politico-militaire ou parti politique. Ce qui est le cas d'ailleurs de l'incarcération de l'ex-député Gatchaba (membre du CNDP), au niveau de la prison centrale pour avoir castré plusieurs gens à Mushake et Nyanzale et violé plusieurs filles de moins de quatorze ans parmi lesquelles il y avait une de cinquième de l'Institut Mikenko.

Après avoir passé quelques jours en prison, le mouvement politico-militaire CNDP a dû dépêcher à Munzenze (prison centrale de Goma), l'ex-général Bosco Ntaganda avec ses troupes pour aller assiéger cette prison afin de libérer en date du 20 mai 2009, cet ex-député emprisonné et le faire fuir jusqu'à Kigali.

## 2.3 UN GOUVERNEMENT OUVERT ET TRANSPARENT

Le processus de gouvernement doit être visible et compris par la population. Cela signifie que les gouvernements doivent se mettre en situation, d'être observés et critiqués par l'électorat. Une telle transparence permet alors au gouvernement de

<sup>4</sup> Pierre de Quirini, *Comment bâtir la démocratie. Le peuple est le premier artisan de la démocratie. Il faut le rendre capable d'y collaborer*, Imprimerie du CEP, Kinshasa, 1992, p.57.

répondre de la légitimité de ses actions. Ce qui n'est pas la réalité de la province du Nord-Kivu où le gouvernement provincial, par son programme d'action, n'a pas un service public efficace d'une administration qui rende des comptes clairs de sa gestion.

De plus, dans le gouvernement ouvert et transparent, l'ensemble des médiats est l'organe qui le plus communément entreprend d'observer et de critiquer les actions du gouvernement. Un gouvernement transparent implique que le droit d'accéder à l'information est protégé, de même que la liberté de la presse. Une presse libre peut seulement remplir son rôle correctement que si elle a librement accès à la documentation et aux autres informations officielles. Un gouvernement qui agit de manière transparente suggère qu'il est honnête et intègre.

Par contre, au Nord-Kivu, ce qui vient d'être sus dit n'est pas mis en application car la presse est prise en otage par certains leaders politiques ; et pourtant elle devrait être très indispensable et permettre la protection des sources des journalistes comme Pierre angulaire<sup>5</sup>

C'est dans des circonstances pareille que certains journaliste tels que MULUNDU FOCAS et PRIMO MUKAMBILWA ont été visités dans leurs maisons et plusieurs de leurs biens de valeur ont été emportés, pour avoir dénoncé l'occupation de la zone neutre entre le Rwanda et le Congo par les Rwandais, et déclaré les exactions commises par les leaders politiques du CNDP en violant les femmes et filles et en pillant systématiquement des biens pour les paisibles passants ; ceci au mois de février 2009

#### **2.4 LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME**

Un système de droit de l'homme, ayant un ordre du jour normalisé garantissant un standard minimum des droits individuels et quelques principes fondamentaux sur la manière dont l'Etat doit gérer ses relations avec ses citoyens est nécessaire. Ces principes fondamentaux doivent faire partie du comportement et des valeurs des individus et doivent être enracinés dans la culture politique de la société. Enfin, les droits civils et politiques des citoyens doivent être protégés par l'Etat. Toute infraction aux droits des individus par l'Etat doit faire l'objet des sanctions judiciaires. Les droits politiques concernent les pratiques d'une culture démocratique et incluent la liberté d'expression, la liberté d'association, de droit de vote, le droit de se présenter aux emplois de la fonction publique.

De ce qui précède, le cas du Nord-Kivu est contraire car, l'octroi des postes administratifs ou politiques est conditionné par l'appartenance ethno-tribale, c'est-à-dire pour avoir un poste de quelque nature que ce soit, il faut être dans l'une des tribus fortes : Rwandophone ou Nande. Or, l'universalité des droits de l'homme signifie que ses droits sont fondés sur la nature et la dignité humaine et qu'ils ont vocation, à leur âge, leur sexe, leur ethnie, leur religion. Peu importe donc les différences de cultures ou de niveaux de développement des sociétés concernées<sup>6</sup>

De plus, toutes sortes d'abus notamment les cas de viol, d'atrocités criminelles, incendies des maisons, la corruption, le tribalisme, etc. qui ne font que se perpétuer nuits et jours sans cesse ; sont de stricte observance dans ce coin de la République. Ce qui prouve à suffisance que les droits de l'homme n'y existent donc pas.

Et pourtant, la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 considère le respect des droits de l'homme comme un idéal dont la réalisation semble nécessiter la reconnaissance du droit au développement<sup>7</sup>

#### **2.5 LA PARTICIPATION DES CITOYENS**

Un gouvernement doit sa légitimité au rôle que ses citoyens jouent dans son élection et à la mise en œuvre de ses responsabilités. La société civile joue un rôle important pour questionner la responsabilité du gouvernement et sa transparence, notamment lorsque les partis d'opposition sont faibles.

---

<sup>5</sup> Dominique Breillat ; *libertés publiques et droits de la personne humaine*, Gualino, Paris, 2003, p.250

<sup>6</sup> Filiga Michel SAWAGO ; *fondements anthropologiques des droits de l'homme : exigence du respect des droits de l'homme dans différentes cultures et sociétés*, éd. Institut Africain des Droits de l'Homme et de la Démocratie, Février, 2004, p. 18

<sup>7</sup> Dieudonné KALINDYE BYANJIIRA et All, *du respect des droits des prisonniers de guerre pendant des conflits armés en RDC, Kinshasa*, éd. Institut Africain des Droits de l'Homme et de la Démocratie, Février 2004, p.1

Eu égard de ce qui vient d'être signalé ci-haut, le gouvernement tant national que provincial est devenu irresponsable. La preuve en est que, la province du Nord-Kivu se trouve actuellement à un état d'agression où des guerres qui ne lui donnent pas la possibilité de mettre au point et de façon satisfaisante sa propre démocratie. Or, on devrait veiller à la sécurisation des personnes et de leurs biens, qui est la mission traditionnelle et régaliennne de l'Etat.

La participation des femmes : sans la participation active des femmes et la prise en compte des perspectives féminines à tous les niveaux du processus de prise de décisions, les buts de développement égalitaire et de paix ne peuvent pas être atteints.

Ici, l'exemple du Nord-Kivu est patent, parce que si nous prenons seulement l'exécutif provincial ; aucune représentativité féminine pour le moment présent. Et pourtant, il y a déjà plusieurs femmes cadres dans la province et entre temps l'on ne cesse de clamer tout haut la parité entre homme et femme.

### 3 LES OBSTACLES A LA DEMOCRATIE AU NORD-KIVU

Même si l'ensemble du peuple congolais aspire, peut-être sans le savoir, à la démocratie, celle-ci demandera un immense effort. Faire une constitution, organiser des élections, sans y préparer le peuple, ne peut pas aboutir.

Ainsi, plusieurs causes ont été à la base de non-émergence de la démocratie au Nord-Kivu, entre autres :

- Ignorance de la loi : ignorant la loi, les populations ne se sentent pas protégées. Elles se sentent à la merci du premier venu. A ce niveau, la raison appartient à celui qui est fort financièrement. La corruption est donc devenue monnaie courante.
- La crise économique a aussi une grande responsabilité, les autorités étant mal payées ou pas du tout, elles luttent pour la survie. C'est ainsi que dans chaque entité de cette province, chaque agent de l'Etat s'est transformé en perceuteur d'impôts ou des taxes. L'exemple du territoire de Walikale est patent où on cherche même des recommandations auprès des autorités provinciales pour être taxateur ou perceuteur aux différentes barrières de Ndjingala et de bisie. De même au niveau de Bunagana, à la frontière entre le Congo et l'Uganda ; les agents de l'Etat mènent des démarches pour être soit perceuteur d'impôt ou occuper un poste financier.
- La crainte que suscite le monde moderne et ses complexités. Ainsi la procédure judiciaire est considérée avec effroi. A Walikale, il y a un cas frappant où le chef d'Etat major de la 8<sup>ème</sup> Région militaire FARDC a usé de son pouvoir militaire pour exploiter illégalement des ressources minières dans la collectivité secteur de Bakano. Et les propriétaires de ces collines minières ont manqué quoi faire.
- Les ONG qui luttent pour le Droit de l'Homme n'ont que peu de contacts en milieux ruraux. C'est pour cette raison qu'on verra dans presque tous les territoires de cette juridiction Administrative, bon nombre d'ONG sont implantées seulement à Beni, Lubero, Rutshuru, parce que l'actuel gouverneur de province du Nord-Kivu est de Lubero, et son prédécesseur est de Rutshuru. Mais dans les autres contrées, la population mène une vie misérable car pas d'eau potable, de soins médicaux appropriés, etc.
- Les cadres de églises qui sont présents en milieu rural sur toute l'étendue de cette province, n'ont pas reçu la formation nécessaire pour encadrer le peuple ; exceptés quelques-uns. Ils sont incapables de répondre aux besoins de « formateurs » à la démocratie. Or se serrait un service urgent pour éviter tout dérapage incontrôlé.<sup>8</sup>

Somme toute, les éléments énumérés ci-haut prouvent à suffisance qu'il y a possibilité de parler de non-émergence de la démocratie au Nord-Kivu, car dans cette province il n'y a ni développement ni stabilité politique étant donné que les droits individuels et collectifs sont marginalisés, les libertés fondamentales qui vont de pair avec la justice et la solidarité ne sont pas prises en considération.

### 4 CONCLUSION

Le Nord-Kivu est, au stade actuel une province à « déficit démocratiques » car elle est à la dérive de la démocratie par ce que les élections libres, équitables et régulières ; le gouvernement responsable, un gouvernement ouvert et transparent, la

<sup>8</sup> Pierre de QUIRINI ; Op. Cit ; p.60

protection des droits de l'homme...n'y existent pas. Bref, elle se met en place sous les signes de l'incompétence politique, de la corruption morale, du déni des droits humains et de l'aventurisme le plus destructeur, du grand dam de tous ceux qui avaient cru que nous construirions une province forte, prospère, rayonnante, libre et inventive. D'où, il faut une démocratie inculturée c'est-à-dire pensée en fonction des intérêts de sa population et de sa promotion ; dans un Etat de droit.

Et pour y arriver, il faut la tolérance, qui permet d'éviter l'exclusion ou l'ostracisme politique ; le patriotisme, qui privilégie l'intérêt général de la nation en lieu et place des intérêts individuels, égoïstes et inavoués ; la solidarité sans laquelle aucun développement positif n'est possible, etc.

#### **REFERENCES**

- [1] Marzzi AHTISAA, *Démocratie et société civile dans l'Europe du futur*, Institut de Coopération internationale de la conférence allemande pour le développement, Berlin, 1999-2002.
- [2] Pierre de Quirini, *Comment bâtir la démocratie. Le peuple est le premier artisan de la démocratie. Il faut le rendre capable d'y collaborer*, Imprimerie du CEP, Kinshasa, 1992.
- [3] Dominique Breillat, *Libertés publiques et droits de la personne humaine*, Gualino, Paris, 2003.
- [4] Filiga Michel SAWAGO, *Fondements anthropologiques des droits de l'homme : exigence du respect des droits de l'homme dans différentes cultures et sociétés*, éd. Institut Africain des Droits de l'Homme et de la Démocratie, Février, 2004.
- [5] Dieudonné KALINDYE BYANJIRA et All, *Du respect des droits des prisonniers de guerre pendant des conflits armés en RDC*, Kinshasa, éd. Institut Africain des Droits de l'Homme et de la Démocratie, Février 2004.
- [6] Plate-forme d'action de Beijing, septembre 1995.